

Les moulins, patrimoine économique et écologique

Les responsables de l'association régionale des amis des moulins de Basse-Normandie (Aram) ont tenu leur dernière réunion de l'année dans l'Orne, au moulin de la Folletière, à Joué-du-Plain, près d'Écouché.

Annie Bouchard, présidente de la fédération française des associations de sauvegarde des moulins (FFAM) était présente et a fait état des dernières avancées concernant la vie des moulins.

La Fédération nationale des moulins a obtenu que le Conseil d'État annule partiellement une disposition de la circulaire sur la continuité écologique, « qui était contraire à l'esprit de la Directive européenne sur l'eau, et qui mettait en péril le patrimoine des moulins et le potentiel hydroélectrique qu'il représente ».

Au cours de cette journée, de nombreux sujets ont été abordés :

1/ La restauration du patrimoine hydraulique : le 10 000e label de la Fondation du patrimoine a été octroyé à Daniel et Chantal Lefèvre, propriétaires d'une ancienne usine élévatrice des eaux et d'un moulin à blé, situés à Vitrai-sous-L'Aigle.

SUITE

2/ La roue du moulin de Goulet a été entièrement restaurée, un travail délicat réalisé par une entreprise locale.

3/ Les seuils des moulins ne sont pas des obstacles au bon état des rivières, « mais au contraire sont reconnus pour leur utilité, car il faut conserver un bon niveau d'eau dans nos rivières ». L'eau est utile à tout le monde : des villes ont besoin de s'alimenter, le monde agricole est également concerné par ses besoins en eau. Il faut aussi penser aux inondations répétitives qu'il convient de limiter. Les seuils régularisent le débit des rivières en période de crue. Au titre des énergies propres et renouvelables, de nombreux moulins étudient la possibilité de production électrique. Des techniques récentes apportent des solutions aisées à mettre en œuvre.

Le moulin, premier moteur inventé par l'homme il y a plus de 2000 ans, est resté très longtemps la seule source d'énergie. Surtout connu pour la production de farine, il était également au cœur de toute l'économie : travail du bois, des métaux, de la pierre, du papier, du tissu, des peaux, etc.

A l'heure de la recherche d'énergies écologiques, les moulins ont toute leur place, car l'énergie qu'ils produisent est abondante, renouvelable et sans aucune nuisance. Pendant des siècles, les moulins produisaient la farine et les rivières fournissaient les poissons qui représentaient une part importante de l'alimentation.

4/ Serge Caprais, président régional de l'Aram, tire le signal d'alarme « pour que les zones humides soient protégées au titre de facteurs de l'équilibre hydraulique. De même, les arrachages successifs de haies et les drainages non justifiés ont perturbé le système hydraulique. Les terres s'appauvrissent par ravinement et les rivières deviennent vite des torrents de boue en période de pluie ».

5/ L'Aram remercie vivement les chercheurs archivistes du département de l'Orne. Grâce à leurs travaux, des moulins retrouvent la preuve de leurs droits. Récemment, les moulins de la Bardouillière (à Landigou) et le moulin de Groutel (Semallé) ont été officialisés sur la liste des moulins fondés en titre. De nombreux documents historiques sont découverts et enrichissent l'histoire du patrimoine

6/ Adhérente à la Fédération française des associations de sauvegarde des moulins, l'Aram Basse-Normandie est très active et doit faire face à de nombreux sujets :

l'aspect patrimonial (restauration), recherches historiques, production de farine à l'ancienne (moulin de Vimoutiers), production moderne d'électricité et de chauffage, rôle d'équilibre dans le réseau hydraulique, respect de l'écologie, aide administrative et juridique aux sociétaires, participation à l'élaboration des nouveaux cadres réglementaires concernant l'eau à tous les niveaux, manifestations annuelles aux journées d'ouverture des moulins au public le troisième week-end de juin, etc.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les représentants départementaux.

Calvados : Annie Bouchard (09 77 63 11 65)

Orne : Claude Boscher (02 33 35 71 80)

Manche : Serge Caprais (02 33 58 59 83)